

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en
sciences pharmaceutiques

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé, sport, psychologie

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) comprend deux années d'études (DFASP1 et DFASP2), validées par l'obtention de 120 crédits européens (european credit transfer system - ECTS). Il sanctionne le 2^{ème} cycle des études de pharmacie et accueille les étudiants titulaires du Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques.

Le cursus est très structuré, avec des blocs d'unités d'enseignement (UE) semestriels et une organisation en trois parcours de spécialisation professionnelle (Industrie, Internat et Officine) permettant de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires relatifs aux sciences pharmaceutiques. Les parcours Industrie et Officine sont proposés en collaboration avec l'Université de Franche-Comté - UFC.

Le DFASP parcours Industrie a été progressivement mis en place à partir de 2005 et respecte maintenant l'arrêté du 8 avril 2013.

Le DFASP parcours Internat a été mis en place en deux temps : en 2013-2014 pour le DFASP1 puis en 2014-2015 dans sa globalité.

Le DFASP parcours Officine a été mis en place en 2013-2014 suite à l'arrêté du 8 avril 2013 dans sa globalité.

Synthèse de l'évaluation

La formation approfondie en sciences pharmaceutiques proposée par l'unité de formation et recherche (UFR) des sciences de santé - faculté de pharmacie de l'Université de Bourgogne - UB est de grande qualité.

Les documents d'information destinés aux étudiants (livret des modalités de contrôle des connaissances, fiches descriptives des UE, fiches parcours) sont clairs et complets. Il pourrait cependant être utile de fournir un schéma plus explicite des études et des parcours professionnels.

Le cursus est très structuré, avec des blocs d'UE semestriels et une organisation en trois parcours de spécialisation professionnelle (Industrie, Internat et Officine). Les trois parcours de cette formation ont une forte valence professionnalisante et visent à l'insertion professionnelle des étudiants dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, hospitalier (et/ou académique) et des pharmacies d'officine. La formation à la recherche est possible pour les trois parcours professionnels.

Les modalités pédagogiques incluent des méthodes de pédagogie active (mises en situation, projet tutoré, projet de promotion), ainsi que des enseignements intégrés pendant les périodes de stages. Par contre, l'utilisation des nouvelles technologies ne semble pas être très développée.

La mutualisation des enseignements est correctement développée, aussi bien en interne, avec les autres formations de l'UFR des sciences de santé (faculté de médecine), qu'en externe avec la faculté de pharmacie de Besançon pour les parcours Industrie et Officine.

Des compétences additionnelles variées peuvent être acquises au cours de la formation.

Le positionnement de la formation dans les environnements scientifique et professionnel, local et régional, est clairement établi.

L'organisation des stages est très structurée et suit les dispositions réglementaires en la matière. Un exemple de carnet/tableau de bord de stage aurait pu figurer dans les annexes du dossier transmis par l'établissement.

La formation a développé des partenariats académiques et institutionnels de qualité, aussi bien à l'échelon régional qu'à l'échelon national et international.

La composition du comité de pilotage gagnerait à être reconsidérée compte tenu de la diversité des différents parcours de spécialisation et de la complexité de leur organisation. Il serait souhaitable de créer un comité de pilotage spécifique pour le parcours Internat et de prévoir une représentation étudiante au sein des comités.

Du fait de l'instauration récente de la formation, les informations disponibles se limitent à des données globales pour l'année universitaire 2014-2015 et ne permettent pas d'apprécier l'évolution des différents items. On ne dispose pas, par exemple, des effectifs pour les années de formation mises en place en 2013-2014 (parcours Industrie : DFASP1, parcours Officine : DFASP1 et 2).

Points forts :

- Cursus clairement structuré en trois parcours de spécialisation, avec une forte valence professionnalisante pour le parcours Industrie (stage en entreprise en fin de DFASP2, aboutissant sur une 6^{ème} année de formation en alternance).
- Expérimentations pédagogiques à valeur formatrice (méthodes actives, carnet de stage et de tableaux de bord-portfolio).
- Partenariats académiques internationaux de qualité, avec une mobilité des étudiants dans le cadre du parcours Officine (possibilité de suivre l'année de DFASP1 complète au Québec) et de certains stages des parcours Industrie et Officine.
- Existence de liens forts avec les partenaires académiques et professionnels régionaux et nationaux.

Points faibles :

- Pilotage de la formation non optimal (absence de représentation étudiante pour les deux comités de pilotage actuel, parcours Internat sans comité de pilotage, pas de comité scientifique ou de la recherche).
- Modalités d'évaluation déséquilibrées pour la 1^{ère} année (contrôle combiné et contrôle continu insuffisants, notamment pour le semestre 1).
- Absence d'aménagement et/ou de dispositifs particuliers pour les étudiants en situation de handicap.

Conclusions et recommandations:

La formation approfondie en sciences pharmaceutiques proposée par l'UFR des sciences de santé - faculté de pharmacie est de grande qualité. Son orientation claire vers l'internationalisation et son caractère professionnalisant (notamment pour le parcours Industrie) sont deux points remarquables qui lui donnent une forte « valeur ajoutée » par rapport à d'autres formations de l'Université de Bourgogne - UB. Cependant, quelques améliorations pourraient être apportées sur les points suivants :

- Il serait souhaitable de renforcer le contrôle continu, par exemple en développant le contrôle combiné.
- Une réflexion concernant d'éventuels aménagements et/ou dispositifs particuliers en faveur de l'accueil d'étudiants en situation de handicap sera à envisager.
- Le dossier pourrait être mieux élaboré à l'avenir, notamment en ce qui concerne les annexes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	<p>Les documents d'information destinés aux étudiants (livret des modalités de contrôle des connaissances, fiches descriptives des UE, fiches parcours) sont clairs et complets. Il pourrait être utile de fournir un schéma plus explicite des études et des parcours professionnels.</p> <p>Le cursus est très structuré, avec des blocs d'UE semestriels et une organisation en trois parcours de spécialisation professionnelle (Industrie, Internat et Officine) permettant de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires relatifs aux sciences pharmaceutiques.</p> <p>Les modalités pédagogiques sont variées et bien équilibrées. Elles incluent des méthodes de pédagogie active (mises en situation, projet tutoré, projet de promotion), plus favorables à l'acquisition des compétences professionnelles, ainsi que des enseignements intégrés pendant les périodes de stages (de 50 à 80 heures, en fonction du parcours), facilitant l'utilisation des connaissances acquises. Par contre, l'utilisation des nouvelles technologies ne semble pas être très développée. Concernant les modalités d'évaluation, il serait souhaitable de renforcer le contrôle continu (en développant le contrôle combiné), notamment pour les enseignements théoriques du semestre 1 de la 1^{ère} année.</p> <p>À signaler enfin l'absence d'aménagements et/ou de dispositifs particuliers en faveur de l'accueil d'étudiants en situation de handicap.</p>
2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles	<p>La mutualisation des enseignements est correctement développée, aussi bien en interne, avec les autres formations de l'UFR des sciences de santé (faculté de médecine), qu'en externe avec la faculté de pharmacie de Besançon (pour les parcours Industrie et Officine). Deux points sont à souligner : (i) les UE de 1^{ère} année du master <i>Biologie et produits de santé (BIOPS)</i> sont mutualisées à la fois en interne (avec l'UFR des sciences de santé) et en externe (avec Besançon) ; (ii) un séminaire interprofessionnel pour le parcours Officine (ouvert à quatre autres formations de santé) participe au développement des enseignements interprofessionnels au sein de l'UFR des sciences de santé.</p> <p>Des compétences additionnelles variées peuvent être acquises au cours de la formation. Outre l'enseignement de l'anglais (24 heures de travaux dirigés (TD) réparties sur la 1^{ère} année, 2 ECTS), plusieurs UE obligatoires ou librement choisies sont proposées dans les différents parcours : l'UE <i>Stage recherche</i> (parcours Internat) permet une initiation à la démarche scientifique, l'UE <i>Evaluation des pratiques professionnelles</i> (parcours Officine) permet une initiation à un des éléments du développement professionnel continu.</p>
3- Politique des stages	<p>L'organisation des stages est très structurée et suit les dispositions réglementaires en la matière. Tous les stages réalisés au cours de la formation, qu'ils soient obligatoires ou optionnels, sont différenciés en fonction du parcours suivi, avec un déroulement et un contenu adaptés à chaque cursus de spécialisation professionnelle. Leurs durées sont variables, mais le nombre de crédits acquis correspond globalement à 30 % de la totalité des crédits des deux années. Le suivi des stages est assuré par des enseignants référents, avec des modalités d'évaluation globalement identiques : rapport de synthèse (ou mémoire de stage) et présentation orale devant un jury. Trois points sont à souligner : (i) l'utilisation d'un carnet de stage et de tableaux de bord-portfolios (pour les stages en officine) est susceptible de faciliter le suivi des apprentissages, tout en permettant une évaluation certificative à l'issue du stage ; (ii) il existe une forte valence professionnalisante pour le parcours Industrie (stage en entreprise en fin de DFASP2) ; (iii) certains des stages des parcours Industrie et Officine, réalisables à l'étranger, participent à l'internationalisation de la formation.</p>

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
4- Positionnement de la formation	<p>Le DFASP est l'une des principales formations en santé de l'Université de Bourgogne - UB. À l'échelon régional, seul le parcours Internat est spécifique à l'UB, les deux autres parcours étant également proposés à l'Université de Franche-Comté - UFC.</p> <p>La formation à la recherche est possible pour les trois parcours professionnels : soit dans le cadre d'un parcours spécifique pour les métiers de la recherche (parcours Industrie), soit par le biais d'un stage recherche obligatoire (parcours Internat), soit dans le cadre d'un parcours personnalisé (parcours Officine). Par ailleurs, un dispositif spécifique (comportant 70 % d'ECTS par équivalence) permet de valider une 1^{ère} année de master recherche. L'environnement de recherche est riche (une dizaine de laboratoires labellisés établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) et quatre écoles doctorales, représentant quatre des six champs de formation de l'Université de Bourgogne - UB, sont susceptibles d'accueillir des étudiants en pharmacie), ce qui facilite la poursuite d'un cursus recherche en 3^{ème} cycle.</p> <p>L'environnement professionnel local et régional est parfaitement adapté aux différents parcours de spécialisation proposés.</p>
5- Partenariats	<p>La formation a développé des partenariats académiques et institutionnels de qualité, aussi bien à l'échelon régional (Université de Franche-Comté - UFC, centre hospitalier universitaire de Dijon, Agence régionale de santé (ARS), Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)) qu'à l'échelon national (« Leem, Les Entreprises du médicament », fédération nationale des entreprises pharmaceutiques) et international (Canada, Suisse). Sur le plan international, une collaboration exemplaire a été construite avec le Québec (Université Laval) et permet la mobilité internationale entrante (pour le 1^{er} semestre de DFASP2) et sortante (pour l'année de DFASP1 complète) des étudiants. Par contre, la mobilité des enseignants dans ce cadre n'a pas été abordée dans le dossier.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	<p>Pour l'année 2014-2015, les effectifs globaux étaient de 159 étudiants, répartis pour 39 % dans le parcours Industrie, pour 25 % dans le parcours Internat et pour 36 % dans le parcours Officine. Du fait du manque de recul concernant cette formation (mise en place entre 2013-2014 et 2014-2015), le dossier ne présente pas de données chiffrées concernant les taux de réussite aux différents parcours du DFASP. Pour le parcours Internat, on a pu déduire que le taux de réussite au concours de l'internat 2014 était d'environ 70 %.</p> <p>La poursuite en 3^{ème} cycle est systématique pour les trois parcours (cycles courts pour les parcours Industrie et Officine, cycle long pour le parcours Internat). Les deux orientations offertes aux étudiants du parcours Industrie (alternance en entreprise ou master recherche) sont un point fort de cette formation, même si le choix de l'orientation recherche reste encore marginal (4 % sur les deux 1^{ères} années d'existence de ce parcours).</p> <p>La réorientation concerne principalement les étudiants ayant échoué au concours de l'internat (30 % des étudiants de ce parcours en 2014) qui peuvent, grâce à un dispositif d'équivalence partielle, réintégrer l'un des deux autres parcours.</p> <p>Les trois parcours de cette formation ont une forte valence professionnalisante et visent à l'insertion professionnelle des étudiants dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, hospitalier (et/ou académique) et des pharmacies d'officine. Cependant, le dossier ne présente pas de données chiffrées sur ce point.</p>

PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>L'équipe pédagogique comporte environ 60 intervenants, dont 45 % d'enseignants académiques titulaires (universitaires ou hospitalo-universitaires) et 25 % d'enseignants professionnels vacataires. À noter que les enseignants hospitalo-universitaires sont relativement peu représentés (huit enseignants).</p> <p>Le pilotage de la formation est bien organisé, avec deux responsables de la 1^{ère} année du DFASP et quatre responsables de parcours, s'occupant des trois parcours de spécialisation proposés à partir du semestre 2 de la DFASP1.</p> <p>Pour les parcours Industrie et Officine, il a été fait le choix de constituer deux comités de pilotage distincts (aux fonctions de coordination et de suivi). Ce choix peut se justifier par la spécificité de ces parcours. Par contre, il serait souhaitable de prévoir une représentation étudiante, absente actuellement, au sein de ces deux comités. Pour le parcours Internat, aucun comité de pilotage n'a été créé, ce qui pourrait à moyen ou long terme constituer un handicap. Par ailleurs, la création d'un comité scientifique, chargé de la gestion spécifique de la formation à la recherche, pourrait être envisagée. À signaler que dans ce dispositif, la place du comité mixte pédagogique (constitué dans le cadre de l'UFR des sciences de santé) n'a pas été précisée.</p> <p>Les jurys d'examen sont adaptés à chaque parcours (responsable du parcours) et à chaque semestre (enseignants intervenants), ce qui est préférable.</p> <p>Le dossier ne présente pas d'informations précises relatives à l'autoévaluation ou à l'évaluation de la formation par les étudiants. On peut néanmoins remarquer une démarche proactive ayant conduit à une évaluation externe de l'UFR de la faculté de pharmacie réalisée en janvier 2014 par des représentants de la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF). Il aurait été souhaitable de disposer des résultats de l'enquête réalisée par les étudiants et dont il est fait mention dans le rapport d'autoévaluation. Enfin, concernant les moyens administratifs alloués à la formation, aucune information n'est disponible dans le dossier de présentation.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>L'effectif global pour le 2^{ème} cycle était de 156 étudiants pour 2014-2015.</p> <p>Du fait de l'instauration récente de la formation, les informations disponibles se limitent à des données globales pour l'année universitaire 2014-2015 et ne permettent pas d'apprécier l'évolution des différentes variables.</p> <p>Il aurait cependant été intéressant de disposer des effectifs pour les années de formation mises en place en 2013-2014 (parcours Industrie : DFASP1, parcours Officine : DFASP1 et 2).</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

